



Paris, le 28 mai 2020

## Le Plan de relance européen confirme que le Green Deal sera la « stratégie pour la croissance de l'Europe »

**La Commission européenne a présenté hier son plan de relance, articulé autour d'un Fonds de relance - Next Generation EU - doté de 750 milliards d'euros et d'un projet de budget européen révisé qui mobilisera 1100 milliards entre 2021 et 2027.**

Le Syndicat des énergies renouvelables (SER) se félicite que la Commission européenne place le Green Deal comme la première des priorités. Véritable « stratégie de croissance de l'Europe » selon la Commission, le Green Deal bénéficiera notamment d'investissements dans les technologies des énergies renouvelables, du stockage et de l'hydrogène. L'atteinte des objectifs climatiques et énergétiques de l'Union européenne créera près d'un million de nouveaux emplois et générera 1% de PIB additionnel d'ici 2030.

La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a également confirmé que ce plan de relance reposerait en partie sur des financements provenant de la mise en place d'un « mécanisme d'ajustement carbone aux frontières », qui sera proposé en 2021, et d'une potentielle extension du périmètre du système européen d'échange de quotas d'émissions (EU ETS).

*« Ce plan de relance est ambitieux et confirme que la crise trouvera sa réponse dans une action déterminée en faveur de la lutte contre le changement climatique et du développement des énergies renouvelables. Afin qu'il produise tous ses effets, il est désormais essentiel que les plans de relance nationaux aillent dans la même direction. Nous avons une opportunité unique de montrer que la France et l'Europe peuvent sortir ensemble de la crise si nos stratégies de relance fonctionnent en synergie » a réagi Jean-Louis BAL, président du SER.*

### Contact presse :

Françoise JOUET  
francoise.jouet@enr.fr  
01 48 78 05 60 // 06 45 33 57 47

Le **Syndicat des énergies renouvelables** (SER) regroupe 400 adhérents, représentant un secteur générant plus de 150 000 emplois. Elle est l'organisation professionnelle qui rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le **SER** a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

Suivre le **SER** sur [www.enr.fr](http://www.enr.fr)  [@ser\\_enr](https://twitter.com/ser_enr)  [in](https://www.linkedin.com/company/ser-enr) Syndicat des énergies renouvelables

